

Présentation

En raison de leur caractère passionnel, y compris pour les chercheurs des deux pays, dont la plupart ont du mal à se départir des préjugés et réflexes nationalistes, les rapports gréco-turcs font rarement l'objet de rencontres et d'études scientifiques.

Il importe d'éviter une approche réductrice des relations entre les deux pays où le processus de la formation de l'Etat-nation est un phénomène relativement récent et où par conséquent les nationalismes sont vivaces. Aussi doit-on ne pas se limiter exclusivement aux rapports d'Etat à Etat, souligner les points d'articulation et l'importance des interpénétrations entre les dynamiques internes et externes et insister sur les types de combinaisons qui se produisent entre les facteurs, comme ceux de l'historique et du culturel. Le "conflit" turco-grec est-il une fatalité historiquement récurrente, culturellement irréductible ? Puise-t-il ses sources dans les phantasmes populaires préexistants ou, plié aux impératifs politiques internes, les alimente-t-il à son tour ?

Les problèmes concernant la délimitation des espaces souverains grec et turc (plateau continental, eaux territoriales, espace aérien) en mer Egée, la démilitarisation des îles, la situation des minorités grecque et musulmane dans les pays respectifs, relèveraient-ils d'un conflit politique insoluble ou seraient-ils des questions juridiques et purement techniques ? Comment la crise chypriote se répercute-t-elle sur les rapports bilatéraux entre les deux pays ? Comment les diverses forces et familles politiques grecques et turques (armées, droites libérale et nationaliste, socialistes, communistes) se situent-elles par rapport au contentieux ? L'internationalisation accrue de ce dernier par la Grèce répond-elle à la difficulté pour elle de maintenir un équilibre sous-régional des forces militaires en présence ou au relatif isolement de la Turquie sur la scène internationale ?

Situées à l'intersection des axes Nord/ Sud et Est/Ouest, la Grèce et la Turquie partagent pourtant le "sort", notamment depuis la doctrine Truman de la fin de la seconde guerre mondiale de se trouver dans une situation de clientèle par rapport aux Etats-Unis, certes avec la protection et les avantages que celle-ci procure mais aussi la dépendance qu'elle entraîne. Y aurait-il un seuil optimum pour Washington à une situation conflictuelle latente qui lui assure achat considérable d'armes mais en même temps déstabilise le flanc sud de l'OTAN, objectif recherché par l'URSS ? Le contentieux gréco-turc fait également émerger la question des rapports entre l'adhésion aux Communautés et l'engagement dans l'alliance atlantique. Si en période de guerre froide, les européens ne se sont pas posé la question de la compatibilité des deux systèmes, n'en va-t-il pas autrement en Méditerranée pour les Etats du Sud de l'Europe dans les années 1980 ?

Les travaux présentés par ce numéro spécial des CEMOTI, accompagnés par d'autres, s'efforcent de répondre à ces questions. Ils seront discutés au cours du colloque organisé par le Centre d'études et de recherches internationales de la Fondation nationale des sciences politiques, les 29 et 30 mai 1986.